# Les Nouvelles des Sablons

Communauté de Communes des Sablons - SMAS - SMEPS

41

Printemps 2019


Amblainville Andeville Commune Nouvelle de Bornel Chavençon Corbeil-Cerf Esches Hénonville Ivry-le-Temple Laboissière-en-Thelle La Drenne Les Hauts Talican Lormaison Montchevreuil Méru Saint-Crépin-Ibouvillers Monts Neuville-Bosc Pouilly Valdampierre Villeneuve-les-Sablons Villotran Amblainville Andeville Commune Nouvelle de Bornel Chavençon Corbeil-Cerf Esches Hénonville Ivry-le-Temple Laboissière-en-Thelle La Drenne Les Hauts Talican Lormaison Montchevreuil Méru Saint-Crépin-Ibouvillers Monts Neuville-Bosc Pouilly Valdampierre Villeneuve-les-Sablons Villotran Amblainville Andeville Commune Nouvelle de Bornel Chavençon Corbeil-Cerf Esches Hénonville Ivry-le-Temple Laboissière-en-Thelle La Drenne Les Hauts Talican

# Le territoire des Sablons s'agrandit

## Nouvelles salles de séminaire à Méru

Situées dans l'hypercentre de Méru, au pied de la Tour des Conti, le Musée de la Nacre et de la Tabletterie se dote de quatre nouvelles salles dont trois pour les séminaires et réunions et un espace détente.

Ces espaces disposent du téléphone, d'internet par wifi, d'un paper board, d'un rétro-projecteur, d'un frigo et d'un micro-ondes et de sanitaires.

**Tarifs :**

75 € la journée pour les organismes de formation.

6 € la demi-journée et 12 € la journée complète par personne pour les entreprises des Sablons, 7,5 € et 15 € pour les entreprises hors Sablons.

**Renseignements et réservations au 03 44 22 61 74 ou à contact@musee-nacre.com**

## Inauguration du Rugby Club House de Méru

Le 19 janvier dernier, le Président de la Communauté de Communes des Sablons, Alain Letellier, a inauguré le Rugby Club House de Méru en présence de Dominique Toscani, Maire de Bornel et vice-Président chargé des sports, Nathalie Ravier, Maire de Méru, Francis Péchour, Président du Rugby Club de Méru et George Champenois, maire-adjoint de Méru chargé de la Jeunesse et des Sports.

Cet équipement reflète ainsi parfaitement la mission d'intercommunalité des Sablons qui profite à tous les amateurs et joueurs petits et grands du Rugby Club de Méru, les Loups.

## Danger Frelon asiatique

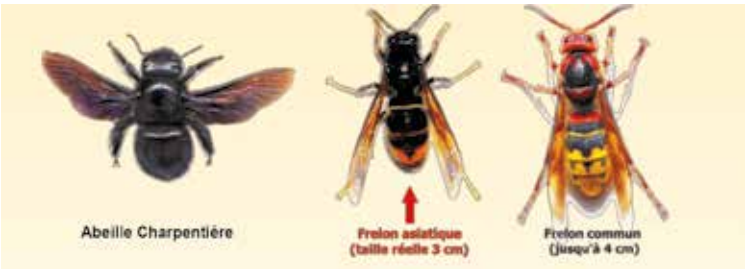


Dès qu'un nid de Frelons est découvert il faut le signaler et le faire détruire. Surtout n'essayez pas de le détruire vous-même, c'est très dangereux ! Il est important de faire appel à un professionnel de la désinsectisation qui aura l'équipement de protection indispensable et le matériel nécessaire. Eloignez les enfants ! Les frelons asiatiques défendent leur nid de façon agressive. Plus vous vous approchez du nid et plus les attaques sont violentes. Vous risquez de nombreuses piqûres, voire des projections de venin potentiellement dangereux pour les yeux. Le venin de ces frelons est un neurotoxique.

Les piqûres sont très douloureuses et peuvent provoquer des chocs anaphylactiques.

Les nids détruits par injection d'insecticides devront être décrochés 4 jours après le traitement. Ce délai permettra que toutes les ouvrières soient rentrées au nid et contaminées. Le décrochage des nids évitera que des oiseaux essayent de manger les larves restantes et ne s'empoisonnent à leur tour.

**En cas de découverte d'un nid de Frelons Asiatiques :**
**Contactez en priorité votre Mairie ou**
**la Communauté de Communes des Sablons contact@cc-sablons.com**

# Le mot du Président

Alain Letellier,
*Président de la Communauté de Communes des Sablons*
*Maire de Saint-Crépin-Ibouvilliers*
*Vice-président du Conseil Départemental chargé des infrastructures routières et transports*

Madame, Monsieur,

C'est avec une grande fierté que nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre collectivité depuis le 1er janvier de cette année deux nouvelles communes : Laboissière-en-Thelle qui adhérait à la Communauté de Communes Thelloise et Bachivillers à travers la création de la commune nouvelle de Montchevreuil et qui appartenait à la Communauté de Communes du Vexin Thelle.

Le choix de ces deux communes de rejoindre notre intercommunalité n'est pas le fruit du hasard. La politique menée depuis plus de 20 ans et basée sur le développement dynamique du territoire à travers la réalisation d'investissements dans toutes les communes et accompagnée d'une offre de services performants et novateurs a fait des Sablons un territoire très attractif.

Ce constat très positif ne doit pas nous encourager à cesser nos efforts. Il faut au contraire poursuivre notre politique pour répondre toujours mieux à vos attentes. En ce sens, le budget record de l'année 2019, adopté à l'unanimité, avec ses 74 millions d'euros marque notre volonté de donner au territoire des Sablons une impulsion supplémentaire pour la création d'emplois, la préservation de l'environnement et la construction de nouveaux équipements sportifs ou socioculturels dans nos communes.

Il est remarquable de souligner, à l'heure où la cour des comptes s'inquiète fort justement de la situation des finances publiques et de la dette croissante de l'Etat, que notre intercommunalité n'aura plus le moindre emprunt à rembourser dans deux ans et que cette politique dynamique que nous menons se fait sans la moindre augmentation de la fiscalité.

Notre situation financière très saine couplée avec un développement économique important nous permettent d'envisager sereinement l'avenir des Sablons. Mais, il ne faut pas s'y tromper, ce n'est qu'avec la création de richesses nouvelles que nous pourrons poursuivre le développement de notre territoire et des services qui facilitent votre quotidien.

Soyez assuré qu'avec l'ensemble des Conseillers Communautaires, je veillerai à poursuivre et amplifier notre action pour faire des Sablons un territoire toujours plus juste, plus dynamique et plus agréable à vivre.

## Au sommaire

**Actualités** ..... page 2

**Mot du président**..... page 3

**Le territoire s'agrandit**
Laboissière-en-Thelle
et Bachivillers ..... page 4

**Musée de la Nacre**
**et de la Tabletterie**
Exposition Le génie de la bricole,
ateliers, JEMA ..... page 5

**Budget**
Plus de 74 millions d'euros
..... page 6

**Patrimoine,** église
d'Ivry-le-Temple ..... page 8

**SMAS,** Hameau
de Vignoru. De nouveaux
paniers en test..... page 9

**SMEPS**
Des avancées
sur les captages
d'eau potable ..... page 10

**SCoT,**
Réunion publique ..... page 11

**Office de Tourisme**
Agenda ..... page 12

# Novateur en matière de fusion de communes, le territoire des Sablons s'agrandit encore

M. Gouspy, Maire de Montchevreuil

M. Marchal, ancien Maire de Bachivillers, Maire-adjoint de Montchevreuil

M. Thomas, Maire de Laboissière-en-Thelle

## La CCS, créée en 1999, est aujourd'hui composée de 20 communes et 38815 habitants.

Avec la baisse des dotations de l'Etat et le gel des impôts locaux, de nombreuses communes peinent à financer ou à investir dans de nouveaux projets.

La fusion de certaines communes est souvent la meilleure solution pour redonner un peu de marge de manœuvre financière.

Après la fusion de Saint-Crépin-Ibouvillers et Montherlant, celle des trois communes de la Neuville-d'Aumont, Le Déluge et Ressons-l'Abbaye formant La Drenne, le regroupement d'Anserville, Fosseuse avec Bornel, l'année 2019 est riche en changements.

La nouvelle commune des Hauts-Talican, formée par La Neuville-Garnier, Beaumont-les-Nonains et Villotran voit le jour le 1er janvier.

C'est aussi à cette date que Bachivillers a fusionné avec Fresneaux-Montchevreuil, donnant naissance à Montchevreuil, avec désormais 1327 habitants.

Laboissière-en-Thelle, nous rejoint aussi. Son maire, M. Thomas, en avait fait la demande depuis 2011 et il est ravi que sa demande soit acceptée.

## Des services performants

Nombreux sont les services dont vont profiter les nouveaux arrivants :

- Le Sablons Bus et son transport à la demande,
- La collecte de tous les déchets en porte à porte avec l'élaboration de nouveaux calendriers de ramassage,
- Le portage des repas pour les personnes de + de 60 ans dépendantes ou à mobilité réduite,
- L'opération Façades qui finance une partie des travaux de rénovation à hauteur de 30%,
- L'instruction des différentes demandes en matière d'urbanisme,
- Les opérations d'investissement comme les routes, les réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'eaux pluviales, le patrimoine, les équipements sportifs, le développement économique et l'emploi, etc.

## Exposition dossier : Le Génie de la bricole

Le Musée de la Nacre et de la Tabletterie propose une exposition-dossier sur les inventions des artisans de la région de la fin du XIXe au début du XXe siècle. Il met en lumière des procédés novateurs qui concernent autant les machines, les objets que les matières utilisées. Quelques inventeurs sont également mis à l'honneur, témoins d'une grande créativité ! Fidèle à son image de musée vivant, et pour agrémenter cette exposition, le musée prévoit des démonstrations...

**Du 1er avril au 1er septembre 2019. Exposition gratuite.**

**Visites guidées de l'exposition-dossier les jeudis 25 avril et 6 juin à 19h00** (gratuites, sur réservation)

## La nuit européenne des musées 2019

Le temps d'une soirée, vous êtes invités à découvrir gratuitement, de manière insolite et ludique, les richesses du Musée de la Nacre et de la Tabletterie.

A travers l'exposition-dossier *"Le Génie de la Bricole : innovations et inventions en tabletterie"*, les guides du musée feront des démonstrations de machines-outils telles que la scie à ivoire et la machine "Barry", instruments nécessaires dans la production des objets de la tabletterie. Dans le cadre du dispositif *"La classe, l'œuvre !"*, les élèves de l'école Immaculée Conception de Méru seront présents pour exposer leurs œuvres inspirées des machines.

**Samedi 18 mai 2019 à partir de 18h00** (gratuit, en accès libre).

## Journées Européennes des Métiers d'Art 2019

Les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), évènement ancré dans le domaine culturel, permettent de découvrir les métiers d'art au travers de manifestations originales. A cette occasion, le Musée de la Nacre et de la Tabletterie vous ouvrira ses portes pour vous faire découvrir le savoir-faire des métiers de la tabletterie par le biais de démonstrations et la participation à des ateliers.

**Visites guidées samedi 6 et dimanche 7 avril à 15h, 16h, 17h** (gratuit, en accès libre)

**Démonstrations par un tabletier samedi 6 avril de 14h30 à 17h30** (gratuit, en accès libre)

**Atelier en famille de gravure sur nacre (durée 1h) samedi 6 avril à 10h et 14h45 et dimanche 7 avril à 14h45** (à partir de 8 ans, - 3,5 €, sur réservation dans la limite des places disponibles au 03 44 22 61 74 ou à contact@ musee-nacre.com)

## Expo-goûter "Top Secret"

L'exposition-dossier *"Le Génie de la bricole : innovations et inventions en tabletterie"* sera le point de départ de cet atelier. Les enfants de 6 à 12 ans découvriront les procédés des inventeurs, souvent gardés secrets ! L'atelier s'accompagnera d'un goûter à la cafétéria du musée.

**Mardi 9 et mardi 16 avril 2019 de 14h30 à 16h30** (9€ par enfant, sur réservation au 03 44 22 61 74 ou à clouvet@musee-nacre.com)

## Pour 2019, un budget record de plus de
# 74 millions d'euros !

**Tous budgets confondus, la Communauté de Communes des Sablons, le Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons (SMAS) et le Syndicat Mixte d'eau potable des Sablons (SMEPS) vont mobiliser la somme de 74 139 960,20 €uros pour développer au mieux notre territoire et répondre à vos attentes.**

Le premier axe de mobilisation de ces crédits budgétaires est le développement économique : plus de **15 millions** seront en effet consacrés à l'aménagement de zones d'activités et à l'achat de friches industrielles ou commerciales. Il s'agit avant tout de permettre l'implantation de nouvelles entreprises qui seront créatrice d'emplois nouveaux et de richesses pour notre territoire.
Notre collectivité va également poursuivre sa politique volontariste en matière de préservation de l'environnement et ce notamment à travers le déploiement de l'assainissement collectif sur l'Ouest de notre territoire. Le budget du **SMAS** s'élève en 2019 à près de **12 000 000 €uros**. Les efforts seront également poursuivis en matière d'eau potable avec notamment la réhabilitation de trois réservoirs et la construction d'une station de traitement. Le **SMEPS** disposera d'un budget d'un peu plus de **4 300 000 €uros** pour mener à bien ces projets en 2019.

## Répartition des investissements du budget général

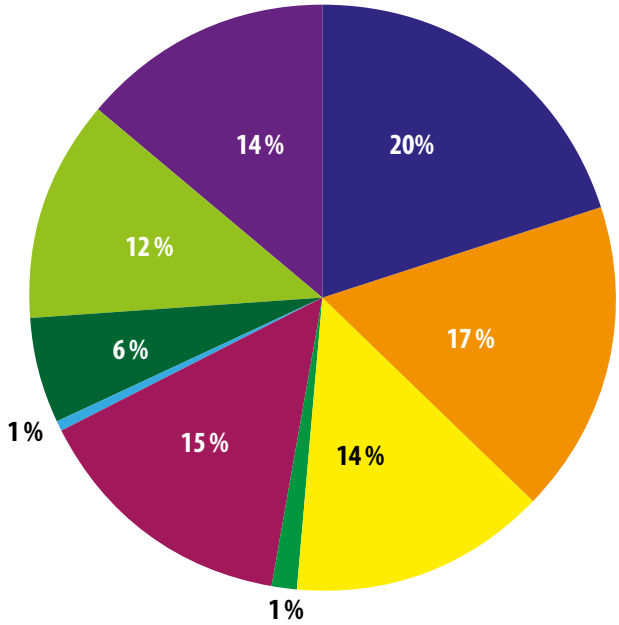


| | |
|---|---|
| 3 263 077 € | Patrimoine |
| 2 752 976 € | Équipements |
| 2 282 000 € | Voiries - Parking |
| 200 000 € | Subventions façades |
| 2 380 000 € | Fibre optique |
| 83 000 € | Dette |
| 934 737 € | Divers |
| 2 000 000 € | Réseaux assainissement et eau potable |
| 2 200 000 € | Eaux pluviales |

**Ce budget 2019 a été bâti sans la moindre augmentation des taux de fiscalité ou des tarifs proposés par la CCS, le SMEPS ou le SMAS.**

## Les principaux investissements du budget principal en 2019

- Église de La Neuville-d'Aumont : 50 000 €uros
- Église de Neuville-Bosc : 100 000 €uros
- Église de Chavençon : 100 000 €uros
- Église d'Ivry-le-Temple : 240 000 €uros
- Église de Lardières : 260 000 €uros
- Église de Lormaison : 311 000 €uros
- Église d'Hénonville : 350 000 €uros
- Église de Fresneaux-Montchevreuil : 900 000 €uros
- Pavillon Est du château d'Hénonville : 600 000 €uros
- Aménagement d'un parcours de santé à La Drenne : 35 000 €uros
- Aménagement d'un parcours de santé à Lormaison : 145 000 €uros
- Création d'un pentagliss à la piscine Aquoise : 360 000 €uros
- Construction d'un gymnase et salle multifonction à Amblainville : 200 000 €uros
- Construction d'un gymnase à Bornel : 800 000 €uros
- Construction d'une salle multifonction à Villeneuve-les-Sablons : 1 072 115 €uros
- Réfection de la voirie Montherlant - Pontavesne : 115 000 €uros
- Voirie hameau de Vignoru à Esches : 190 000 €uros
- Voirie rue Emile-Zola à Méru : 850 000 €uros
- Aménagement de parkings à Beaumont-les-Nonains, Chavençon et Corbeil-Cerf : 245 000 €uros
- Travaux de sécurité devant le collège du Thelle à Méru : 115 000 €uros
- Création d'une liaison douce entre Méru et Lormaison : 345 000 €uros
- Création d'une rampe PMR gare de Méru : 370 000 €uros
- Création de réseaux d'eaux pluviales (Hénonville, Villeneuve-les-Sablons...) : 2 200 000 €uros
- Déploiement du réseau de fibre optique : 2 380 000 €uros

## Répartition des dépenses de fonctionnement du budget général

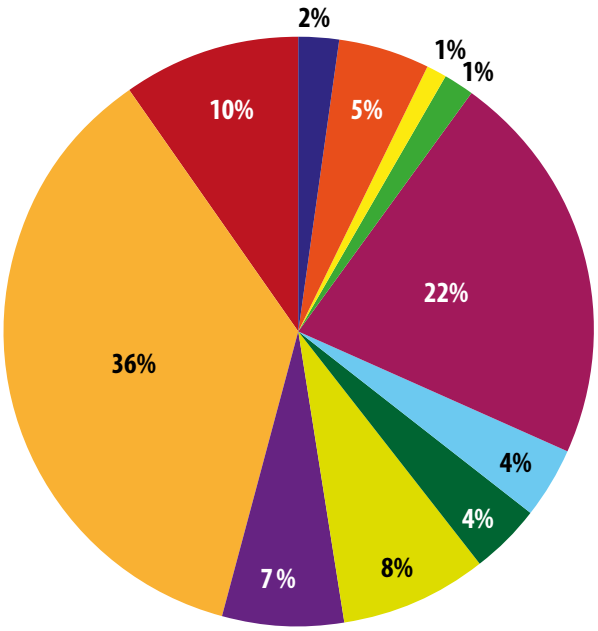


| | |
|---|---|
| 400 000 € | Entretien voiries |
| 864 250 € | Entretien réseau eau potable et assainissement |
| 228 640 € | Economie - tourisme |
| 258 415 € | Préservation du milieu naturel |
| 3 779 300 € | Ordures ménagères |
| 647 100 € | Equipements sportifs |
| 689 820 € | Musée de la Nacre |
| 1 385 000 € | Incendie - secours |
| 1 164 320 € | Administration générale |
| 6 268 000 € | Reversements aux communes |
| 1 664 696 € | Divers |

***La CCS soutiendra toujours les communes de son territoire en leur reversant une somme de plus de 6 130 000 €uros et maintiendra bien evidemment le service Sablons Bus (1 485 982 €uros de budget pour celui-ci) ainsi que le service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées dépendantes et ou handicapées.***

# Église d'Ivry-le-Temple : suite et fin

Etat avant/après les travaux de restauration entre 2007 et 2010.

**Les travaux de l'église d'Ivry-le-Temple vont recommencer. Ils sont importants et indispensables pour la conservation d'un tel patrimoine.**

Pour l'extérieur, il y aura une vérification et un nettoyage des toitures de la nef, du clocher, du transept nord et du porche d'entrée. Le fût du clocher sera restauré et le cadran de l'horloge remplacé. Les façades ouest et nord seront nettoyées avec une reprise des fissures et du jointoiement.

Pour l'intérieur, les sols de la nef et du transept nord, les bancs en bois, et les vitraux seront nettoyés et restaurés, les fissures reprises. L'escalier pour accéder au clocher sera remis en état et le plafond de la nef sera réparé et repeint. Le dallage du porche d'entrée sera refait.

Architecte :
Monsieur Pierre LACHARME
Travaux : début mars pendant 6 mois
4 entreprises sont concernées :
Maçon : CHARPENTIER PM à Beauvais
Couvreur : LELU à PIMPREZ
Maître verrier : Vitraux D'Art FORFAIT à Grand Couronne
Horloger : BODET Campanaire à Paris

**Montant : 195 000 € HT**
**Financement : 100 % CCS**

Cette nouvelle tranche de travaux succède à celle réalisée entre décembre 2007 et juillet 2010 qui a consisté essentiellement à la remise en état du chœur et des bas-côtés dont les voûtes se sont effondrées en juillet 1981.

Sous l'égide d'un architecte du patrimoine, une nouvelle couverture de style contemporain est venue coiffée le chœur et le bas-côté Sud, les maçonneries intérieures et extérieures ont été restaurées, les vitraux du chœur, déposés et conservés juste après le sinistre, ont pu être reposés après leur restauration. Enfin, une nouvelle mise en lumière a été réalisée ainsi qu'un chauffage au sol.

# Hameau de Vignoru à Esches

## *Déploiement de l'assainissement collectif, renforcement du réseau eau potable et de la défense incendie*

Le SMAS assure le déploiement de l'assainissement collectif dans le hameau de Vignoru.

Débutée en août 2018, cette opération répond aux enjeux du zonage d'assainissement de la commune et du schéma directeur du Bassin de l'Esches, mais aussi aux problématiques des installations autonomes ou semi-collectives obsolètes, notamment les importants défauts de traitement de la micro-station du lotissement qui ne disposait plus des autorisations règlementaires des services de la Police de l'Eau.

Les partenaires financiers, pour ces travaux qui s'achèveront en mars 2019, sont l'Agence de l'Eau Seine Normandie, à hauteur de 40 %, ainsi que le Conseil départemental de l'Oise à hauteur de 10 %.

A la réalisation de l'assainissement s'est greffé le projet du SMEPS pour le renforcement du réseau d'eau potable et l'amélioration de la défense incendie, en privilégiant ainsi les travaux en tranchées communes.

### Montant de l'opération :

- Assainissement collectif : **360 000 € H.T.**
- Renforcement du réseau d'eau potable : **200 000 € H.T.**

**AREA :** Maitrise d'œuvre
**Asur :** Bureau de contrôle extérieur
**Barriquand :** canalisateur eau potable et assainissement

**TPL Environnement :** réhabilitation sans tranchée
**Medinger :** réfection de la voirie

**Poste de refoulement : Hydrea** pour la partie équipements, mise en service et **Balestra TP** pour la partie terrassement et mise en œuvre du génie civil

# Panier BEM

## *Innovation pour le dégrillage des effluents sur les postes de refoulement*

Nouveau filet jetable, plus besoin d'y mettre les mains !

Le SMAS, toujours tourné vers l'innovation, a mis à disposition un site pilote pour l'essai grandeur nature d'un système destiné à dégriller les effluents qui transitent par les installations de pompage. Cette technologie brevetée est développée par la société *BEM Bernard Eau* et Maintenance située à Mouy dans l'Oise.

Maintenu par un capot de verrouillage automatique, le filet jetable, qui va emprisonner les déchets solides présents dans les eaux usées, rend ce nouvel organe facile d'utilisation divisant ainsi par six la durée de nettoyage habituelle. Cet accessoire améliore par ailleurs les conditions de sécurité et d'hygiène tout en proposant une protection accrue des ouvrages situés en aval, en assurant une meilleure capacité de dégrillage, ce qui réduit la fréquence d'hydrocurage des installations de refoulement, protège les équipements de pompage, fiabilise la continuité de service et diminue les coûts d'exploitation.

L'équipement ainsi testé et validé va être progressivement généralisé sur les installations du SMAS. Cet essai a aussi permis de lancer la commercialisation du produit auprès d'autres collectivités, exploitants et entreprises spécialisées dans les solutions de pompage.

# Captages d'eau potable : *des avancées pour l'environnement*

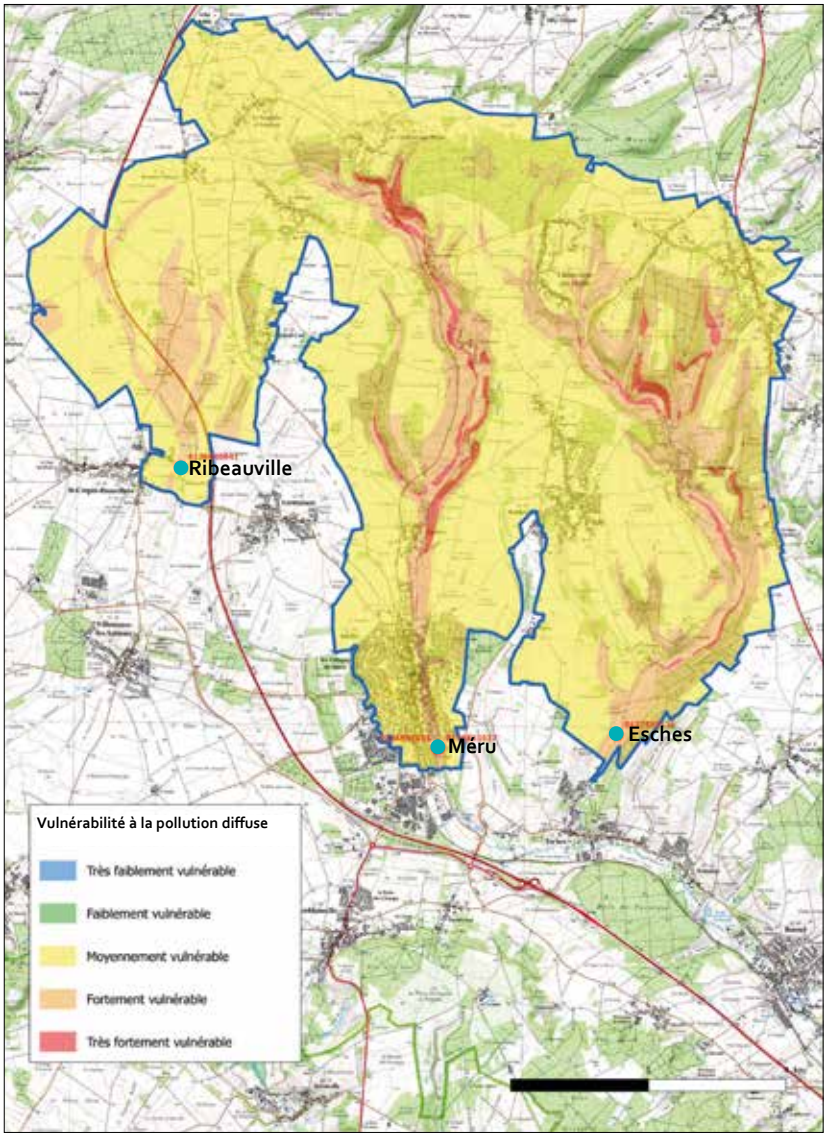


**Le SMEPS a engagé une étude sur trois points de captages sensibles du territoire.**

Les captages de **Méru F1** construits en 1902 avec une de profondeur 78 m, **Méru F2** (1982 - profondeur 29,50 m) et d'**Esches** (1976 - profondeur 25 m) alimentent Méru et Amblainville.

Celui de **Ribeauville** (1935 - profondeur 36 m) alimente Saint-Crépin-Ibouvillers, Villeneuve-les-Sablons et Lormaison.

Après avoir déterminé le périmètre des bassins d'alimentation de ces captages, il faut prendre en compte toutes les activités susceptibles d'impacter la qualité de l'eau : industrie, entretien des voiries et activités agricoles. Toutes les exploitations agricoles situées sur ces bassins ont été recensées et un diagnostic de leurs pratiques effectué.

Le but est de promouvoir les plus performantes et les moins polluantes pour l'environnement. Une réunion d'information sur les collectifs d'agriculteurs s'est tenue en décembre dernier. Elle a permis de mettre en lumière les possibilités d'accompagnement technique et financier des exploitations situées sur les zones de captages d'eau potable vulnérables à la pollution.

**Pour en savoir plus**:
smeps@cc-sablons.fr

# La télérelève, c'est facile !

**La télérelève des compteurs d'eau a été déployée sur les communes de Méru, Bornel, Esches et Belle-Eglise.**

Depuis leur espace personnel, sur www.toutsurmoneau.fr, les habitants de ces 4 communes ont désormais la possibilité :

- de suivre leur consommation d'eau en direct,
- d'être alertés par SMS ou par courrier dès qu'une consommation anormale ou fuite est détectée pendant 5 jours consécutifs,
- d'être facturés sur leurs consommations réelles et non sur une estimation,
- d'être absent lors de la relève des compteurs, celle-ci ne nécessitant plus leur présence.

## Evolution du périmètre du SCoT et validation du PADD

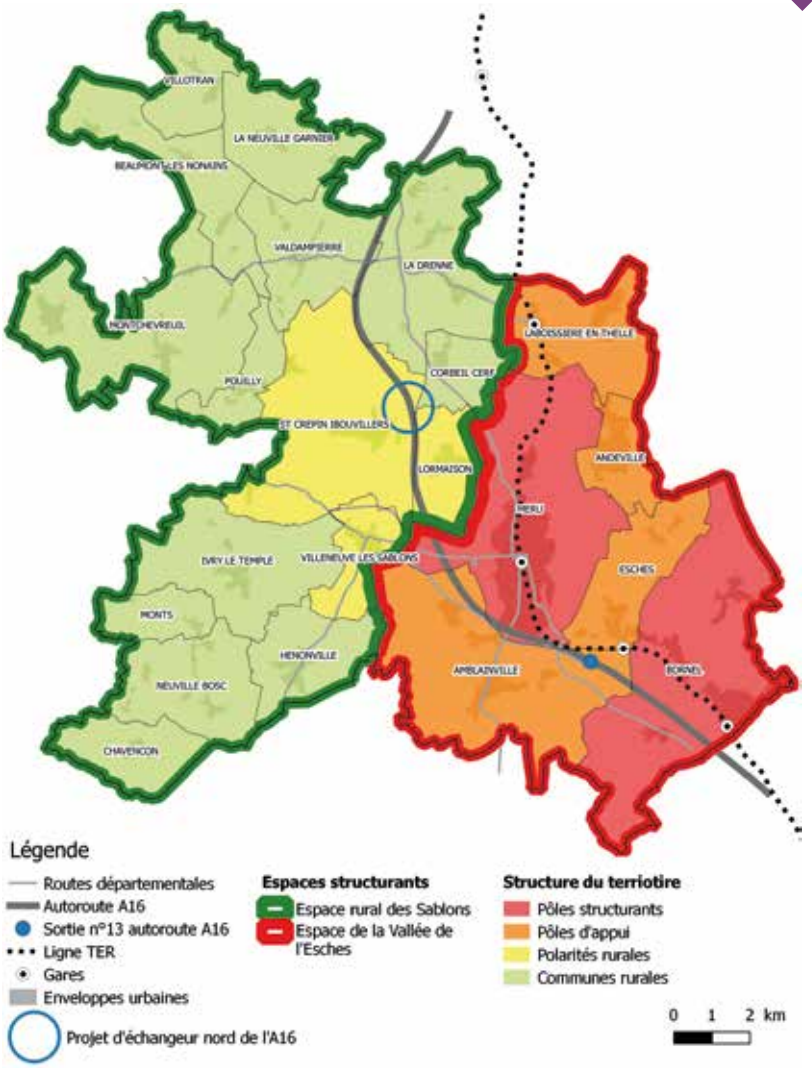


**Afin de prendre en compte les dernières fusions de communes ainsi que l'intégration de la commune de Laboissière dans le périmètre du SCoT, les éléments du diagnostic et du PADD ont été complétés.**

Une structure urbaine a été définie pour maitriser le développement du territoire et préserver les communes les plus rurales.

**On distingue deux espaces différents :**

- **l'espace de la Vallée de l'Esches,** secteur le plus urbanisé qui dispose d'une facilité d'accès à une gare ou à l'échangeur de l'autoroute A16. Il devra accueillir principalement la construction de logements et les nouveaux équipements publics.

**Méru** et **Bornel** sont désignés comme les pôles structurants tandis que les communes d'**Amblainville, Andeville, Esches et Laboissière-en-Thelle** sont les pôles d'appui.

- **l'espace rural,** secteur agricole ayant vocation à accueillir un développement modéré.

Le pôle de cet espace est composé de **Lormaison, Saint-Crépin-Ibouvillers et Villeneuve-les-Sablons**. Ces communes accueilleront notamment le développement économique de l'espace rural.

Le PADD va être présenté en Conseil communautaire courant mars pour être débattu.

## Élaboration du DOO

**La Communauté de Communes des Sablons va désormais élaborer le Document d'Orientation et d'Objectif (DOO) du SCoT.**

Il s'agit d'un règlement qui décline l'ensemble des orientations du PADD pour les rendre applicables aux documents d'urbanisme des communes. Dans un souci de concertation et de transparence, plusieurs ateliers ont été réalisés avec les Personnes Publiques Associées à l'élaboration du SCoT :

- **un atelier développement économique** réalisé en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- **un atelier consommation foncière et production de logement** avec la participation des services de l'État en charge de la planification urbaine,
- **un atelier paysage et environnement** en collaboration avec l'association de protection environnementale du *ROSO*.

**La Communauté de Communes des Sablons poursuit la révision de son SCoT. Une réunion publique d'information a été organisée le 16 janvier 2019 à la salle de la Manufacture à Méru afin de présenter les grandes orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Les élus ont ainsi pu échanger avec les participants sur le projet de territoire envisagé pour les vingt prochaines années.**

***Vous pouvez consulter l'ensemble des documents et faire part de vos observations en complétant le registre de concertation mis à votre disposition au siège de la CCS ou en consultant la rubrique SCoT de notre site internet : www.cc-sablons.com***

Pays de Nacre

# Du nouveau à l'Office de tourisme des Sablons en Pays de Nacre

*De gauche à droite : Caroline Chaineaud, Pauline Mohaupt, Christian Gouspy*

Depuis le mois de novembre, vous avez pu apercevoir à l'accueil de l'Office une nouvelle recrue, Pauline Mohaupt, conseillère en séjour. Un soutien précieux pour la directrice, Caroline Chaineaud, dans la réalisation des projets de l'année 2019 dont la refonte du site internet de l'Office de tourisme, la mise en place de panneaux routiers touristiques et un renforcement de l'accompagnement des acteurs touristiques et des mairies dans leurs projets. A cette nouvelle s'ajoute la nomination de M. Christian Gouspy, Président de l'Office de tourisme des Sablons en Pays de Nacre, à la vice-présidence de Oise Tourisme en tant que Président des Offices de tourisme de l'Oise.

**L'équipe de l'Office de tourisme vous accueille du lundi au vendredi de 14h à 18h (fermé le mardi) et tous les week-ends d'avril à septembre de 14h30 à 17h30.**
**Office de tourisme des Sablons**
**51, rue Roger Salengro - 60110 Méru**
**Tél. : 03 44 84 40 86**
**contact@tourisme-sablons-nacre.fr**
**www.tourisme-sablons-nacre.fr**

## Agenda

### Festival du Vexin

Billets en vente à l'Office de tourisme dès la mi-mai (Tarif préférentiel : 10€) :

**Samedi 6 juillet**
à Valdampierre, **Kacper Nowak et Cristia Hudziy, violoncelle et piano**

**Dimanche 15 septembre**
à Montchevreuil, **La Garde Républicaine**

**Dimanche 29 septembre**
à Neuville-Bosc, **Pavel Kolesnikov, piano "Le nouveau Tsar du piano"**

**Samedi 16 novembre**
à Saint-Crépin-Ibouvillers, **Nicolas Dorian et Denis Vernimmen - "Un voyage à Broadway"**

Musée de la Nacre et de la Tabletterie, Méru
**Exposition "Le Génie de la bricole : innovations et inventions en tabletterie"**
Du 1er avril au 1er septembre 2019, tous les jours sauf le mardi de 14h30 à 18h30
Programme complet sur www.musee-nacre.com

**11e édition de FestiMots "Drôles de mots"**
Commune d'Amblainville
Samedi 4 et dimanche 5 mai 2019
**Renseignements** :
03 44 52 03 09

**Marché artisanal "Drexpo"**
Place du village, Ressons-l'Abbaye
Samedi 15 juin 2019

**Fête de la musique**
Vendredi 21 juin 2019
Programme complet disponible à l'Office de tourisme

**Brocantes :**
**Esches :**
dimanche 5 mai 2019
**Chavençon :**
dimanche 12 mai 2019

Pour vous inscrire à la newsletter de l'Office de tourisme : contact@tourisme-sablons-nacre.fr